

Les Bois, le 31 août 2005

## Avis officiel No 9/2005

### Réfection de la route du Bas du Village

Le Conseil général a voté le crédit nécessaire pour la réfection de la route du Bas du Village. Ces travaux seront entrepris prochainement et nécessiteront la fermeture temporaire de la route.

Durant cette période, la desserte du Bas du Village sera assurée par la route des Murs. D'ores et déjà, le Conseil communal assure qu'il mettra tout en œuvre pour limiter au maximum ces perturbations et remercie la population de bien vouloir se conformer à la signalisation qui sera mise en place.

Nous invitons les habitants du Bas du Village à bien vouloir laisser leur voiture au-delà de la zone de travaux ou à n'emprunter leur voiture qu'en cas d'extrême nécessité.



En cette période, le bétail est en pâture et les terrains sont clôturés. Pour passer les clôtures, la vitesse est **strictement limitée à 10 km/h**. Des ralentisseurs seront d'autre part aménagés.

~ ~ ~ TM TM TM

### Fête du raisin à Féchy

Comme vous le savez déjà probablement, notre Commune sera l'invitée d'honneur de la 8<sup>ème</sup> Fête du Raisin à Féchy le samedi 24 septembre prochain. Nous vous signalons qu'il reste encore quelques places disponibles dans les cars. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer au Secrétariat communal dès que possible (032/961.12.37). Nous vous rappelons ci-dessous les horaires des transports organisés par la Commune :

Départ des Bois : 07h45 précises sur la Place de l'église

Départ de Féchy : 17h30 ou 23h00

Prix pour adultes : Fr.15.-

Prix pour enfants, apprentis, étudiants : Fr. 10.- (le 3<sup>ème</sup> enfant et les suivants d'une même famille ne paient pas de transport. Veuillez néanmoins inscrire chaque participant).

Le prix du voyage sera encaissé dans le car.

~ ~ ~ TM TM TM

**VOIR AU VERSO**

**Foire d'automne 2005, samedi 1<sup>er</sup> octobre 2005**

La foire d'automne agendée au **samedi 1<sup>er</sup> octobre 2005** nous permet d'espérer à nouveau un franc succès. De ce fait, nous sollicitons la présence des marchands forains, commerçants, agriculteurs, artisans, brocanteurs et sociétés locales.

Ci-dessous, nous vous faisons parvenir un coupon-réponse à nous retourner **jusqu'au 23 septembre 2005**. Votre participation sera confirmée par le versement du montant indiqué ci-après.

Une contribution de Fr. 5.- est demandée pour la publicité et Fr. 20.- pour la location d'un banc que la SED se fera un plaisir d'installer. L'installation et la consommation d'électricité seront facturées séparément. Aucune assurance n'est contractée par la commune de Les Bois; nous prions chacun de s'assurer personnellement.

Il est demandé à chaque marchand d'être présent à 08h00. Les emplacements inoccupés à 08h30 seront disponibles pour d'éventuels marchands non inscrits.

**Remarques** : - les marchands et exposants nous ayant déjà écrit pour réserver leur place ne sont pas obligés de nous retourner ce coupon.

Le coupon est à renvoyer ou à remettre à **COMMUNE LES BOIS**      Tél.(032) 961 12 37  
**Secrétariat communal**      Fax (032) 961 18 68  
**2336 LES BOIS**      **CCP 23-1944-4**

'' -----

NOM, SOCIETE.....  
ADRESSE.....  
Téléphone.....  
Marchandises proposées.....  
Demande d'un banc oui `` non `` / Electricité oui `` non ``  
Déjà participé oui `` non `` / Longueur du banc/de la place .....m  
Lieu et date: .....Signature.....

*Conseil communal*